



Parti socialiste
Sarine-Campagne

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire du PS Sarine-Campagne

21 mai 2025

Personnes excusées : Antoine Berset, Daniel Mollard, Benoit Piller, Alain Berset, Lise-Marie Graden, Françoise Savoy, François Roubaty

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire et approbation de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 20h05.

Le Bureau propose d'adapter l'ordre du jour comme suit :

1. Salutations
2. Approbation du PV du 22 mai 2024
3. **Rapport d'activité 2024**
4. Comptes 2024
5. Désignation de la section vérificatrice des comptes 2025
6. Elections communales 2026
7. Elections cantonales 2026
 1. Charte de campagne et calendrier
 2. Présentation du travail en députation
8. **Rapport des élu-e-s**
9. Divers

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2024

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité 2024

Chères et chers camarades, chères amies et chers amis,

2024 fut une année marquée par une intense mobilisation autour des votations fédérales, par la poursuite de notre action de proximité dans les communes de la Sarine et par la magnifique élection de notre camarade Françoise Savoy à la Présidence du Grand Conseil pour 2025.

Au cours de l'année écoulée, la Suisse a connu douze objets soumis au verdict populaire, un calendrier particulièrement fourni qui a offert de nombreuses occasions d'informer nos concitoyennes et concitoyens et de défendre nos valeurs fondamentales. Nous avons cependant choisi de concentrer nos efforts, et donc notre bilan, sur quatre objets qui touchaient plus directement nos sensibilités et notre programme politique.

Dès le début de l'année, la perspective d'une 13e rente AVS a suscité un élan positif dans toute la région : tout en restant vigilants quant aux débats financiers entourant cette proposition, nous avons mené une campagne de proximité visant à expliquer simplement les bénéfices qu'une telle mesure pourrait apporter aux personnes retraitées. Le succès fut au rendez-vous, car non seulement la 13e rente a été acceptée au niveau fédéral, mais elle a enregistré en Sarine Campagne un taux d'approbation supérieur à la moyenne cantonale. Nous pouvons nous réjouir de ce résultat, qui prouve que, même dans les localités réputées moins enclines aux propositions de la gauche, notre engagement de terrain et la confiance établie avec la population peuvent faire pencher la balance dans le bon sens.

La deuxième campagne importante s'est déroulée en juin, lorsque l'initiative visant à alléger les primes d'assurance maladie est arrivée devant les urnes. Cette fois-ci, nous avons connu un revers au niveau national, la majorité du pays ayant rejeté l'idée de plafonner et de réduire plus drastiquement les factures de santé. Pourtant, si l'on regarde les résultats canton par canton, on constate que Fribourg a soutenu le texte, et que notre district, en particulier, s'est montré largement favorable, certaines communes ayant dépassé les 60% d'approbation. Mieux encore, nos analyses démontrent que là où nous disposons d'une section socialiste active et d'un réseau de militants présents sur le terrain, le pourcentage de oui a presque systématiquement grimpé. Pour donner un exemple concret, dans l'ensemble des communes sarinoises dotées d'une section PS ou d'un groupe de sympathisant·e·s engagé·e·s, le score en faveur de l'initiative fut plus élevé que dans des localités proches où nous ne sommes pas (ou peu) implantés. Cela confirme à quel point l'ancrage local et la communication de proximité restent décisifs pour convaincre et mobiliser. Même si l'initiative a échoué à l'échelon national, il nous faut retenir de cette campagne un formidable potentiel de soutien à nos revendications sur la santé et sur la protection du pouvoir d'achat, ainsi qu'une légitimité renforcée pour poursuivre ce combat politique dans les années à venir.

La dernière campagne fédérale sur laquelle nous avons mis toute notre énergie a eu lieu en novembre, lorsque la Confédération a soumis à la votation une extension controversée des autoroutes. Grâce à un référendum, nous pouvions nous opposer à cet agrandissement que nous jugions coûteux, peu respectueux du climat et potentiellement destructeur pour les zones habitées et les terres agricoles. Nous nous sommes mobilisés, multipliant les actions de tractage, les rencontres avec les riverain·e·s et les explications de nos arguments. Au final, l'extension des autoroutes a été refusée, ce qui confirme qu'il est possible de proposer, à la place, de vraies améliorations dans les transports publics et dans la mobilité douce. En Sarine Campagne, la proportion de non a été particulièrement élevée, ce qui prouve, une fois de plus, l'efficacité de notre engagement local et la sensibilité de nos concitoyennes et concitoyens à une meilleure planification du territoire.

D'un point de vue général, cette année 2024 nous montre que notre parti, malgré un programme d'événements plus réduit, réussit à maintenir un lien de confiance avec la population, en particulier là où des sections existent et s'impliquent régulièrement. Les résultats électoraux en témoignent : presque partout, les communes qui accueillent un groupe socialiste organisé récoltent des scores plus élevés pour les objets progressistes, qu'ils relèvent de la justice sociale ou de la protection de l'environnement.

Enfin, nous ne saurions passer sous silence la plus belle nouvelle pour notre fédération, qui nous réjouit fortement : l'élection de Françoise Savoy à la Présidence du Grand Conseil pour l'année 2025. Son arrivée à la tête du législatif cantonal nous conforte dans l'idée qu'un ancrage de terrain, construit patiemment, peut être couronné de succès lorsque l'engagement et la conviction se mettent au service du bien commun. Nous aurons à cœur de la soutenir tout au long de cette présidence, pour y défendre nos valeurs de justice sociale, de solidarité intergénérationnelle et de respect de l'environnement.

En conclusion, l'exercice 2024, s'il n'a pas été marqué par un grand nombre de manifestations festives ou de réunions spectaculaires, aura tout de même révélé l'importance de persévérer dans notre stratégie de proximité et dans la fidélisation des électrices et électeurs. À travers les votations du 3 mars, du 9 juin, du 22 septembre et du 24 novembre, nous avons démontré que les Sarinoises et les Sarinois sont réceptifs à nos propositions, pourvu qu'on prenne le temps de leur en parler, de répondre à leurs questions et de partager nos convictions dans un langage sincère et accessible. Les chiffres issus des urnes, notamment lors de l'initiative sur les primes maladies et de l'extension autoroutière, laissent entrevoir le potentiel considérable qui est le nôtre si nous parvenons à étendre nos sections dans les communes où nous sommes encore faiblement implantés.

L'année 2025 s'annonce sous les meilleurs auspices. Certes, le chemin à parcourir reste long et parsemé de défis : la transition écologique, la maîtrise des coûts de la santé, le soutien aux travailleuses et travailleurs précaires ou encore le renforcement de la cohésion sociale vont exiger toute notre attention et notre détermination. Mais nous abordons ces échéances avec la joie de voir une socialiste présider le Grand Conseil et avec la conviction qu'ensemble, en nous appuyant sur l'énergie de nos militantes et militants, nous pouvons continuer à faire progresser nos valeurs. À toutes celles et ceux qui ont participé, ne serait-ce qu'une matinée, à nos actions de terrain, nous adressons notre reconnaissance la plus chaleureuse. Continuons, avec persévérance, à apporter notre contribution à un canton plus juste, plus solidaire et plus respectueux de son environnement.

4. Comptes 2024

Profits et pertes 2024

Recettes		Charges	
Dons, vente de produits	5 394.69	Achat vin	3 967.00
Préfecture	3 252.00	Achat Divers (AG)	951.20
		Frais comptes	122.00
Total des recettes	8 646.69	Total des charges	5 040.20
Résultat de l'exercice	3 606.49		

Bilan 2024

Actifs		Passifs	
Liquidités	28 215.78	Capital	24 609.29
		Résultat de l'exercice	3 606.49
Total des actifs	28 215.78	Total des passifs	28 215.78

Les comptes sont présentés par Manfred. Ils présentent un bénéfice de CHF 3'606.49. Les liquidités sont de CHF 28'215.78.

La vérification a été effectuée le 21 février 2025 par la section de Gibloux. Le rapport est présenté à l'assemblée. La section vérificatrice propose à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et remercient le caissier pour son excellent travail.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Budget 2025 : Pascale demande si la vente de vin vaut la peine car le bénéfice net est peu important, et l'effort à fournir est considérable.

Benoît rappelle que la fédération ne peut pas se reposer uniquement sur les dons des membres. La vente de vin ne rapporte pas énormément mais sans ça les recettes seraient largement insuffisantes.

Alizée soulève que le PSF doit normalement reverser une partie des cotisations à la Fédération. Benoît répond que cela sera fait début 2025.

5. Désignation de la section vérificatrice des comptes 2025

Selon le tournus, c'est la section de Grolley-Prez qui est désignée comme vérificatrice des comptes pour 2025.

6. Elections communales 2026

Lors du dernier comité PSSa, un tour des sections a été fait avec un état des lieux pour estimer les besoins et ressources à disposition. Dans cette logique, la Fédération a proposé une collaboration entre les sections qui le souhaitent (labelisées PS) et le PS de la Ville. L'idée est de pouvoir proposer une campagne de communication commune afin de réduire les coûts (graphisme, impressions de flyers, etc.).

La Fédération reste à disposition mais ne souhaite pas faire d'ingérence dans les élections communales.

7. Elections cantonales 2026

Les élections au Conseil d'Etat ne seront pas discutées ce soir. D'une part, le CE en poste JFS n'a pas pris position sur la volonté de poursuivre ou non avec un autre mandat. De plus, c'est le PSF qui est compétent pour le processus de sélection des candidat-e-s.

La Fédération a préparé en collaboration avec les président-e-s de section une charte pour les candidat-e-s au GC :

Les candidat-e-s au Grand Conseil inscrits sur la liste PS Sarine-Campagne s'engagent à :

1. Porter et défendre les valeurs socialistes du parti, et se conformer aux statuts du PS.
2. Être membre du Parti socialiste et régler leurs cotisations dans les délais.
3. Participer activement à la campagne.
4. Faire campagne collectivement en faveur de la liste dans son ensemble. Les campagnes strictement personnelles ne sont pas souhaitées.
5. Attester d'une excellente réputation, notamment à communiquer de manière transparente sur tout élément pouvant porter préjudice à la liste ou au PS.

Au niveau du calendrier, les sections peuvent dès à présent sonder leurs camarades afin de repérer les personnes intéressées à le présenter sur la liste GC. Plusieurs points de situation sont prévus avec le comité PSSa, et l'objectif idéal est de pouvoir présenter une liste complète lors de la prochaine assemblée générale en mai 2026. Cet objectif est certes ambitieux, mais la Fédération souhaite anticiper le plus possible afin de s'assurer une liste complète et de qualité.

8. Rapports annuels

Députation : David Bonny

David présente ce que représente le travail des député-e-s au Grand Conseil. D'abord, les député-e-s doivent démontrer un grand intérêt pour la vie publique et politique. Ils-elles représentent le PS, ses valeurs, et défendent les intérêts des classes défavorisées notamment. Dans les faits, le groupe PS est minoritaire au GC, mais les possibilités d'action sont multiples, notamment au sein des commissions parlementaires. La charge de travail est difficile à estimer car l'engagement politique a lieu à plusieurs niveaux, tant au niveau des dossiers que de l'engagement associatif et de la présence dans les événements régionaux. Les sessions ont lieu 8 fois par années et durent du mardi au jeudi environ. Autour des sessions, les député-e-s sont mobilisé-e-s au sein de diverses commissions, ainsi que lors des séances de préparation avec leur groupe. Des jetons de présence sont perçus, dont une partie est reversée au PSF.

Pascale complète : Il faut cependant se rendre compte qu'on a toutes et tous des disponibilités limitées. Presque personne n'est attentif à tous les objets, chacun choisit son angle d'approche et travail les sujets qui lui sont chers. Le travail en commission est particulièrement intéressant. Il y a également des dossiers qui prennent énormément de temps, et des moments d'action. Et de plus le fait d'être dans une minorité n'est pas toujours très motivant mais les élections à venir nous redonnent de l'énergie.

Alizée : Ce qui diffère d'un mandat exécutif, c'est la flexibilité. Le mandat de députation est plus flexible au niveau des horaires, mais également au niveau des intérêts. Au niveau du GC, on a plusieurs votations cantonales qui arrivent cette année, par exemple l'initiative sur le salaire minimum qui devrait être soumise au peuple en novembre. L'autre initiative pour les primes abordables, pour laquelle nous avons récolté des signatures en 2021, devrait être soumise au peuple prochainement également. Le groupe PS met la pression sur le Conseil d'Etat dans ce sens. Un des enjeux de cette année sera également le PAFE. La droite nous accuse d'avoir un discours dogmatique sur la fiscalité. Au niveau du pouvoir judiciaire, il manque 30 EPT alors qu'il y a une forte augmentation des affaires. Le manque de ressources complexifie tous les aspects de la vie de notre canton. L'HFR est en grande difficulté également, sans augmentation de la fiscalité, on ne pourra jamais le financer correctement.

FXA : Même si on est en minorité et qu'on est souvent perdant, les gens qui n'ont rien sont toujours reconnaissants qu'on les reconnaisse et qu'on soit d'accord avec eux. En tant que minorité, au GC, vous effectuez un travail précieux qui montre aux gens qu'ils sont soutenus. Quand on s'engage à gauche, c'est un engagement largement supérieur en temps et en énergie du fait qu'on est en minorité.

Préfecture : Lise-Marie Graden

Pour ce qui est des activités qui m'occupent plus particulièrement, les dossiers principaux sont tous liés au développement régional, avec au premier plan la mise en œuvre de la LAgg révisée. Cette loi supprime l'Agglomération de Fribourg telle que nous la connaissons et contraint les communes à s'organiser en association de communes pour établir et mettre en œuvre les projets d'agglomération (PA). Après avoir mené une très large campagne d'information en 2023, les travaux préparatoires portant sur la forme de la nouvelle structure porteuse des projets d'agglomération ont conduit les communes concernées à solliciter l'Association régionale de la Sarine (ARS) pour qu'elle examine si elle était en mesure de porter ces projets. Une étude approfondie a ainsi été menée à ce propos au sein de l'ARS. Elle a débouché sur un constat de faisabilité, moyennant d'importantes révisions statutaires et quelques ajustements. Le calendrier pour l'entrée en vigueur de ces statuts révisés étant très serré et les réflexions au sein de l'ARS dépassant largement le cadre des seuls projets d'agglomération (notamment promotion touristique, commande des prestations de transport public urbain, gestion des zones d'activité), l'année 2025 sera extrêmement chargée pour offrir un écrin à ces projets, tout en préservant l'accomplissement des autres tâches qui incombaient à l'Agglomération et en favorisant le développement global du district.

Dans la volonté de renforcer la collaboration au sein du district et sa faculté à se fédérer sur les enjeux importants, la conférence des syndiques et syndicats s'est réunie 2 fois, en présence des trois principales associations de communes (ARS, RSS et COSAHL) qui ont pu à chaque fois faire état des principaux dossiers les occupant. La première rencontre a été consacrée à la gouvernance régionale, tandis que la seconde a porté essentiellement sur les prochains développements de l'ARS. La conférence s'est réunie une troisième fois à l'automne en présence également des député-e-s sarinoises et sarinois, afin d'aborder notamment la question de la répartition des charges intercommunales.

J'ai également réuni trois fois les député-e-s sarinois-e-s, toujours en marge des sessions du Grand Conseil. Les rencontres ont porté sur les développements du Réseau Santé Sarine, sur la réforme de l'Agglomération ainsi que sur une présentation du profil économique du district.

Au niveau des associations de communes que je préside, je relève un travail particulier pour l'Association régionale de la Sarine (ARS). Encore toute jeune, cette association atteint son rythme de croisière avec, durant cette 2^{ème} année d'existence, beaucoup d'énergie consacrée à l'élaboration de la V2 du Plan directeur de la Sarine. Outre ces activités récurrentes, d'importantes réflexions ont été menées quant aux futures tâches de l'ARS, avec un travail spécifique sur l'organisation de la promotion touristique à l'échelle du district (notamment l'élaboration d'une stratégie touristique régionale).

S'agissant de Coriolis Infrastructures, les travaux visant à réformer la gouvernance culturelle régionale se sont poursuivis, avec notamment deux rencontres impliquant toutes les communes intéressées. Un catalogue de missions et des propositions de périmètres pour la région culturelle ont été ébauchés. Les travaux se poursuivent en 2025 avec l'élaboration d'un projet de statuts.

Pour conclure, je remercie vivement l'équipe de la Préfecture qui fait un travail exceptionnel, tout comme les différentes équipes des associations de communes pour la collaboration très agréable de tous les jours.

Tribunal de la Sarine : François-Xavier Audergon

J'ai deux sujets qui me tiennent à cœur que j'aimerais vous soumettre ce soir.

Les justices de paix sont effectivement surchargées, le SEJ également.

La justice, ce n'est pas le droit. La justice, c'est une notion qu'on doit porter dans son cœur et on la rend. Jusqu'à début 2025, j'avais toujours deux assesseurs pour traiter des dossiers. On s'est battu pour qu'il y ait beaucoup de socialistes au sein des assesseurs. Depuis le 1^{er} janvier, je suis seul juge dans les affaires de divorce, et il n'y a plus d'assesseurs. C'est ma dernière chance de vous le dire, il suffirait un simple

mandat, il faut remettre les assesseurs dans les affaires de divorce. Les enjeux sont énormes ! Les assesseurs ont la même voix que le juge. Quand il faut fixer l'avenir d'un enfant, qui garde la maison, combien coûtera la pension, si on est 3, on a de la relativité et il y a une représentation des gens. Imaginez une femme victime de violences conjugales, si je suis seul face à elle et cela peut compter. Il faut revenir aux assesseurs car ils nous aident à bien mieux rendre la justice. Je n'ai pas peur de celui qui veut exercer le pouvoir, j'ai peur de celui qui veut l'exercer seul. Une seule personne peut se tromper dans sa décision, mais trois ne le peuvent pas.

J'ai besoin de vous parler d'un deuxième sujet : la modification de la loi sur la justice. L'idée est de centraliser la justice à Fribourg. Il n'y a pas besoin ! On peut garder la justice par district, mais on veut rassembler tout le monde à Fribourg, ce qui est injuste pour les personnes, pour les employé-e-s de la justice, etc. Je me tiens donc à disposition des député-e-s ici présent-e-s pour en discuter.

9. Divers

Prochaine date : Un événement pour les membres est prévu le dimanche 28.09, y sera inclus une présentation du PS Suisse sur l'initiative sur les crèches.

Site internet : La Fédération a enfin récupéré les accès du site www.ps-sc.ch et y a mis à jour une partie des informations.

Vente de vin : La vente de soutien est lancée, les commandes peuvent être faites jusqu'au 20 juin et le retrait se fera le 6 juillet à Grolley. Merci d'avance pour votre soutien !

J-N Gendre : Neyruz a lancé un large projet de fusion Sarine-Ouest. Ce projet a une visée d'amélioration générale des structures. 2^e chose, concernant l'ARS, du fait qu'il y a une péréquation financière cantonale, les communes de la ceinture de Fribourg qui ont des revenus assez conséquents ne veulent pas qu'on mette un critère péréquatif pour la participation à l'ARS car elles estiment avoir déjà payé. Il y a quand même deux catégories de communes : les représentant-e-s PS des plus grandes communes doivent être solidaires des petites communes.

Alizée : Je me permets de réagir. Nous avons discuté de cette thématique. Le changement de la péréquation au niveau cantonal serait une mauvaise solution car ensuite l'argent part dans les autres districts.

David : Je félicite Louise Reymond pour son élection à la présidence du Conseil général de la commune de Prez.

L'assemblée est close à 21h32.

Louise Reymond / 21.05.2025